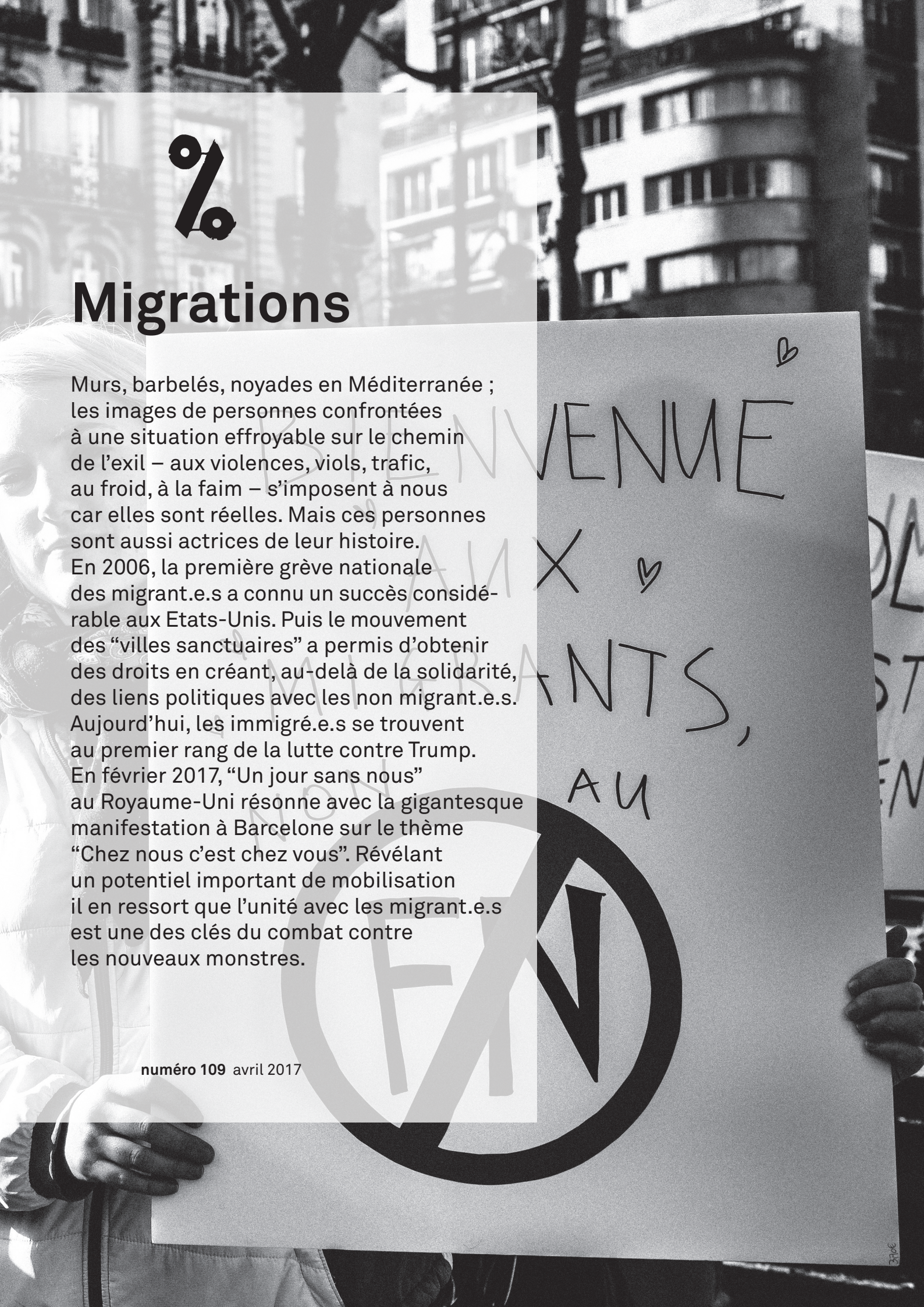

%

Migrations

Murs, barbelés, noyades en Méditerranée ; les images de personnes confrontées à une situation effroyable sur le chemin de l'exil – aux violences, viols, trafic, au froid, à la faim – s'imposent à nous car elles sont réelles. Mais ces personnes sont aussi actrices de leur histoire.
En 2006, la première grève nationale des migrant.e.s a connu un succès considérable aux Etats-Unis. Puis le mouvement des "villes sanctuaires" a permis d'obtenir des droits en créant, au-delà de la solidarité, des liens politiques avec les non migrant.e.s.
Aujourd'hui, les immigré.e.s se trouvent au premier rang de la lutte contre Trump.
En février 2017, "Un jour sans nous" au Royaume-Uni résonne avec la gigantesque manifestation à Barcelone sur le thème "Chez nous c'est chez vous". Révélant un potentiel important de mobilisation il en ressort que l'unité avec les migrant.e.s est une des clés du combat contre les nouveaux monstres.

numéro 109 avril 2017

Les migrations
au cœur du débat politique

L'année 2015 a enregistré un record de 244 millions de migrant.e.s internationaux dans le monde, selon les Nations-unies, dont près de la moitié de femmes. Cela correspond à 3,3 % de la population mondiale. Plusieurs mouvements de migrations se croisent entre régions du monde, parmi lesquels les flux Sud-Sud prennent de l'importance. En 2015, il y eut 21,3 millions de personnes réfugiées dans le monde[1], dont 1 million en Europe. La Turquie est le pays qui en accueille le plus - soit 2,5 millions - et le Liban connaît, au regard de sa population, le pourcentage de réfugié.e.s le plus élevé. Le UNHCR estime que 86 % des réfugié.e.s en 2015 "se trouvaient dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire non loin de situations de conflit"[2].

Le contexte de crise globale, un terreau propice à un discours xénophobe

En Europe, malgré les travaux de recherche indiquant que les personnes migrantes ne menacent ni les emplois ni les économies des pays d'arrivée, un discours simplificateur est réactivé afin de trouver des explications au chômage et à la précarité. Ainsi, réfugié.e.s récent.e.s ou engagé.e.s depuis des années pour la reconnaissance de leurs droits, les migrant.e.s sont au cœur du débat politique. Cibles de la vague xénophobe qui monte (exprimée notamment par le Brexit, ou l'élection de Trump), ceux et celles qui "arrivent" sont désignés comme responsables de la crise, du déclassement social des peuples dits de "souche" et même du terrorisme. Il faudrait donc les rejeter hors des frontières ou les traiter tels des humains de seconde zone dépourvus des droits dont jouissent les "nationaux".

Pourtant, la crise économique, sociale et écologique que nous vivons a d'autres fondements. La mondialisation aux mains des multinationales et de la finance, les politiques libérales accroissent les inégalités et font reculer les droits. Ces peuples qui n'en sont pas responsables, en subissent les impacts. Au Nord comme au Sud, le système de la dette impose des coupes drastiques dans les budgets publics. Les guerres provoquent chaos, massacre, exil de populations civiles. Les politiques productivistes menacent l'avenir de la planète et multiplient les migrant.e.s climatiques.

Dans la plupart des Etats européens, la politique hostile aux migrant.e.s menace l'Union européenne (UE) d'éclatement : contre le principe de Schengen, les frontières intérieures sont rétablies. L'UE tente de refouler les exilé.e.s à sa périphérie en multipliant des accords avec des pays tels la Turquie, le Maroc - ou encore avec les milices libyennes - pour y installer des camps. La politique d'externalisation des contrôles migratoires s'amplifie avec l'accord passé en 2016 avec l'Afghanistan pour y refouler ses ressortissants. Avec un cynisme assumé, les Etats de l'UE s'appuient sur les accords de Dublin pour porter le poids de l'accueil sur les pays "entrants", l'Italie et la Grèce. Le gouvernement français s'inscrit dans ce contexte européen et dans la continuité des politiques nationales en matière d'asile. En 2015, tandis que le premier ministre Valls critique l'Allemagne ayant commis le "crime" d'accueillir un million de réfugié.e.s, la France dans la foulée du "plan Merkel" s'est finalement engagée à ouvrir les portes à 33 000 réfugié.e.s. Un an après, elle n'en avait accueilli que 1 330 ! La politique de

© Serge d'Ignazio

"non accueil" organise à l'avance la défaillance des services publics chargés de l'accueil des réfugié.e.s (hébergement, protection de l'enfance, demandes d'asile...).

Un mouvement citoyen s'est levé pour un autre monde
Nous sommes opposé.e.s à une mondialisation où la liberté de circulation des capitaux et des marchandises est érigée en loi suprême alors que les frontières sont érigées en obstacles pour les êtres humains. Nous refusons la logique de la concurrence entre les peuples, ainsi que celle qui oppose des fractions du peuple entre elles, et désigne les plus vulnérables comme bouc émissaire. La lutte contre le dumping social passe par la reconnaissance de l'égalité des droits, et non par l'expulsion des étrangers ou par des entraves à leur accès au logement, au travail, à l'éducation, à la santé...

Cependant, contre la conception de l'Europe forteresse surgissent de nombreux exemples de solidarité, le plus remarquable étant celui du peuple grec. Depuis le Royaume-Uni beaucoup de jeunes solidaires ont traversé la Manche vers la "jungle" de Calais. Et lorsqu'en octobre 2016 le gouvernement français a décidé de répartir les exilé.e.s de Calais à travers le pays, l'extrême-droite a échoué à organiser les élus et habitants contre l'accueil des réfugié.e.s. Au contraire des mouvements citoyens ont émergé auxquels les militant.e.s d'Attac ont pu participer, de Dunkerque à la vallée de la Roya. Autour de la frontière franco-italienne la mobilisation prend de l'ampleur dans une région marquée par l'extrême-droite. Le gouvernement tout en niant les droits des migrant.e.s mène une politique d'intimidation des citoyen.ne.s solidaires, ce à quoi le mouvement social fait face[3]. Aux Etats-Unis, les mesures de bannissement prises contre les citoyen.ne.s originaires de certains pays musulmans ont entraîné une mobilisation spectaculaire. Par le "Soulèvement des aéroports" différents secteurs de la société se sont dressés contre la politique de Trump.

Si les migrations sont inscrites dans les histoires récentes et anciennes, elles font aujourd'hui "événement" au sens où chacun.e est amené.e à se positionner. De plus, les femmes, hommes, mineurs qui traversent les frontières témoignent d'une volonté d'agir, parfois d'expérience de lutte, souvent d'exigence de dignité. Il reste à construire les convergences entre tous les mouvements qui en Europe, de Lampedusa aux Balkans, tentent de barrer la route à la xénophobie.

Daniel Rallet, Huayra LLanque

1 Le total de personnes déplacées s'élève à 65,3 millions, selon le UNHCR – Haut Commissariat des Nations-unies pour les réfugié.e.s
2 UNHCR, *Global trends, forced displacement in 2015*
3 En France, le collectif *Délinquants solidaires* fédère plus de 350 organisations

Passeur d'hospitalité

entretien avec Philippe Wannesson militant d'Attac à Calais

Ton blog "passeurs d'hospitalités"[1] est très suivi : quels sont ses objectifs ?
Il y avait besoin à la fois d'une source d'information rendant la situation perceptible aux personnes loin du terrain, et d'une meilleure réactivité que la communication associative qui intervenait généralement avec retard sur les événements et avec le caractère formel des communiqués de presse. *Passeurs d'hospitalités* a pris la suite en proposant de manière plus suivie de rendre perceptible la réalité de terrain, de donner des clés de compréhension de la situation et de démonter les ressorts de la propagande des autorités. La version en anglais permet de toucher notamment des lecteurs britanniques, ce qui est utile à une action politique des deux côtés de la frontière.

Plus de 4 mois après la destruction du camp de Calais, présentée par le gouvernement comme une opération "humanitaire", quelles leçons peut-on tirer du point de vue des migrant.e.s qui ont subi cette évacuation ?
Tout d'abord, la population exilée présente à Calais est passée de 10 000 personnes en septembre à 7 000 au moment de l'expulsion ; une partie des gens avait fui avant l'expulsion. Il faut y ajouter les personnes qui ont renoncé à venir à Calais en raison de l'annonce de l'expulsion. Elles se sont principalement repliées sur Paris, sur le camp humanitaire de Grande-Synthe, près de Dunkerque, ou se sont dirigées vers d'autres pays.

Le site où avaient été concentré.e.s les exilé.e.s en avril 2015 comportait un bidonville, un lieu d'hébergement pour une partie des femmes et des enfants, dans l'enceinte d'un lieu de services de jour (douches, repas, informations sur l'asile, permanence infirmière), et un camp de containers ouvert en janvier 2016. L'évacuation du bidonville a commencé le 24 octobre, avec en parallèle celle du camp de containers pour libérer les places et y héberger les mineurs officiellement dans l'attente de leur départ pour le Royaume-Uni. Les mineurs concentrés dans le camp de containers et ceux dormant dehors aux alentours ont été évacués le 2 novembre, le lieu d'hébergement des femmes et des enfants le 3 novembre.

Un tri sommaire a eu lieu entre hommes majeurs, mineurs et "personnes vulnérables", qui sont emmenés dans différents centres : les CAO – Centres d'accueil et d'orientation, pour les personnes considérées comme adultes et les familles, les CAOMI pour celles considérées comme mineures. Aux considéré.e.s majeur.e.s, il a été dit que leur demande d'asile éventuelle serait examinée par les autorités françaises même si un autre pays européen eût été responsable de cet examen selon le règlement Dublin III. Aux considéré.e.s mineur.e.s, il a été dit qu'ils et elles allaient être transféré.e.s au Royaume-Uni.

Un peu plus de 800 personnes ont été accueillies au Royaume-Uni avant et après l'expulsion, 1 900 personnes ont été envoyées dans les CAOMI. On ne sait pas combien ont finalement été intégré-e-s au dispositif de droit commun de la protection de l'enfance à la fermeture des CAOMI, mais d'après les informations qu'on peut avoir sur certains centres, la plupart des mineur-e-s, un bon millier, en est partie et a repris la route sans aucun suivi ni mesure de protection.

L'accueil dans les CAO adultes est très disparate quant aux conditions matérielles, aux règles de fonctionnement, à l'ouverture sur le tissu associatif ambiant, aux possibilités d'accès à une information et un accompagnement juridique indépendant (généralement restreint ou inexistant). De même en ce qui concerne l'attitude des préfectures en terme de placement ou non en procédure Dublin (c'est-à-dire d'examen par la France de la demande d'asile ou de renvoi du migrant vers son pays d'entrée dans l'espace européen) et d'assignation à résidence pour préparer l'expulsion effective. La pression s'accroît pour le placement des personnes concernées en procédure Dublin et leur renvoi, selon les préfectures et les rapports de force locaux.

Y a-t-il eu des réactions collectives pour dénoncer cette situation, du côté des migrant.e.s et/ou des associations qui les soutiennent ?
Les exilé.e.s en CAO et CAOMI ont développé différentes formes de lutte collective, manifestations, grèves de la faim, appels aux médias, parfois soutenues par le tissu associatif local, mais souvent aussi isolées, ce qui illustre la difficulté des intervenants humanitaires à intégrer l'expression revendicative des exilé.e.s. La forme de protestation la plus répandue a été de quitter les centres, pour revenir à Calais, se diriger vers d'autres lieux de passage, gagner d'autres pays européens, ou rester à Paris en attente d'une opportunité de passage.

Pendant la destruction du bidonville, une partie des forces de police mobilisées a eu pour tâche d'empêcher les arrivées et l'installation des exilé.e.s dans le Calaisis : contrôles au faciès systématiques dans les gares, fréquents dans les parcs et les rues, traque de tout bivouac, début de campement ou squat. Cette pression est devenue un état permanent, dans un contexte où toute manifestation de soutien aux exilé-e-s est interdite au nom de l'état d'urgence, et où plus de trente personnes ont été poursuivies depuis début 2016 pour leur solidarité avec les exilé.e.s, ou placées en rétention et expulsées du territoire pour les citoyen.ne.s d'autres pays de l'Union européenne (UE).

Face à cette situation, il n'y a pas d'unité associative, et les protestations restent à un faible niveau. Il y a par contre un développement de l'hébergement solidaire chez des particulier.ère.s tel que ça ne s'était encore jamais vu à Calais. Les autorités, Etat et municipalité, concentrent actuellement leur pression sur le Secours catholique, qui gère un accueil de jour et des douches sur deux sites différents. Elles allient voie de fait (obstruction de l'accès aux douches par une benne à ordures), démarches juridiques abusives, et arrestations (une journaliste, une salariée de l'association et des mineurs ont été arrêté.e.s le 15 février en se rendant aux douches).

La politique de l'Etat a-t-elle évolué depuis la fameuse déclaration de Valls à Munich contre l'accueil des réfugié.e.s dans l'UE ?
Si le couple franco-allemand est historiquement un moteur important de la construction européenne, le couple franco-britannique est moteur pour les politiques militaires, sécuritaires et anti-migratoires. La déclaration de Valls à Munich marque une situation où la France a perdu son influence par rapport au leadership allemand sur la politique économique, et se replie sur sa coopération avec le Royaume-Uni sur le volet sécuritaire, qui se trouve maintenant affaibli par le vote pour le Brexit. L'effet en a été un investissement de l'Allemagne dans la politique de contrôle des frontières extérieures de l'UE et d'externalisation de la politique migratoire (accord avec la Turquie, processus de Khartoum avec les pays d'Afrique de l'Est).

Propos recueillis par Huayra Llanque et Daniel Rallet

1 https://passeursdhospitalites.wordpress.com/

La féminisation des migrations

Depuis les années 1990, on constate une augmentation des migrations féminines et une modification de leur nature. Essentiellement centrées, à l'origine, autour du regroupement familial, elles évoluent de plus en plus vers des motivations économiques. Ainsi, les femmes émigrent de plus en plus seules afin de chercher du travail dans un autre pays. En 2010, les femmes constituent 49 % des migrant.e.s. Ce chiffre monte à 52 % dans les pays du Nord, contre 48 % dans les pays du Sud. Et parmi les migrant.e.s de plus de 65 ans, les femmes en représentent 56 %, en l'occurrence 57 % vers le Nord et 53 % vers le Sud.

En ce qui concerne les flux, les migrations Sud/Sud sont plus importantes que les migrations Sud/Nord. On peut citer en exemple les quelques deux millions de migrantes asiatiques qui travaillent dans des pays voisins du leur. Ou encore, les migrations au sein des différents pays d'Amérique du Sud pour travailler dans les "maquiladoras" (usines de confection et d'assemblage). Il existe également des migrations Sud/Sud longue distance ; ainsi les pays du Golfe constituent une destination très prisée des migrantes asiatiques.

Néanmoins, les migrations Sud/Nord restent très importantes. On retrouve souvent ces migrantes dans les domaines professionnels les moins qualifiés. Entre 60 et 70 %, des migrantes du Sud sont des employées de maison. Dans le domaine de la santé, la demande européenne et nord-américaine a fortement augmenté ces dernières années, en particulier pour les infirmières diplômées. Ce qui a pour conséquence de créer un manque à gagner très préoccupant pour les pays d'origine ("fuite des cerveaux"). Ces migrantes restent soumises à des violences et discriminations très importantes. Citons quelques situations : situation de quasi-esclavage dans certains pays du Golfe, violence exacerbée envers les femmes due au ressentiment des hommes s'estimant privés de travail, dans les maquiladoras qui emploient essentiellement des femmes, augmentation du travail clandestin, notamment sous forme de travail forcé dans l'agriculture ou encore les différentes industries manufacturières, augmentation de la prostitution, vulnérabilité accrue des femmes réfugiées dans les camps (viols, etc.)

La féminisation des migrations est révélatrice des contradictions du système économique actuel. En effet, bien que précarisant toujours plus la situation des femmes, il leur permet, paradoxalement (et malgré lui ?), de s'émanciper de leur milieu familial et social traditionnel ; leur situation n'étant plus systématiquement liée à celle du mari.

Lysiane Rolet

Les travailleurs migrants
luttent pour l'égalité des droits

Entretien avec Marilyne Poulain, responsable du collectif Immigration CGT Paris et membre du collectif confédéral CGT Migrant.e.s.

Quels étaient les objectifs du mouvement de grève des travailleurs sans papiers lancé en 2009 par la CGT et Droits devant !, élargi en 2009 à onze organisations (CGT, CFDT, Solidaires, FSU, UNSA, Droits devants !, LDH, La Cimade, Femmes Egalité, Autremonde, RESF) ?

Il s'agissait de faire bouger les représentations de l'opinion par la reconnaissance des sans papiers en tant que travailleurs, et d'obtenir des critères pour la régularisation de ceux-ci. Les phases successives du mouvement de grève ont permis d'obtenir plusieurs milliers de régularisations et des critères certes restrictifs, mais c'était une première étape très importante. Deux circulaires (juin 2010 et novembre 2012) ont partiellement entériné les acquis de la lutte, mais en imposant une ancienneté de séjour et de travail en France pour obtenir une régularisation, ainsi que… des fiches de paye qu'en principe un travailleur sans papier ne peut pas posséder ! Depuis, les mouvements de grève se poursuivent : les coiffeuses du boulevard de Strasbourg (2014-2015), les salariés de la pizzeria la Mamma (2015), les 25 salariés maliens du chantier de l'avenue de Breteuil (2016), les travailleurs kurdes employés par un sous-traitant de Vinci pour la rénovation du métro Châtelet (2017).
Elles ont permis d'obtenir la régularisation et la requalification des contrats de travail en cas de travail dissimulé, l'embauche par les donneurs d'ordre en cas de sous-traitance, le paiement de salaires et cotisations sociales dues, la reconnaissance des constats de l'inspection du travail comme preuve de la relation de travail, et sur ces bases l'obtention de titres de séjours.

Ces luttes font avancer la protection des travailleurs sans papiers par le droit du travail, mais quels obstacles subsistent ?

Les femmes et les salariés des secteurs de l'aide à domicile, du nettoyage, du commerce, etc., où dominent les temps partiels, restent massivement à l'écart de ces progrès car le Code du travail stipule que l'autorisation de travail pour un salarié étranger se fait sur la base d'un Smic mensuel.
Ensuite, les employeurs gardent la main car ce sont eux qui signent le formulaire nécessaire pour obtenir une autorisation de travail. De nombreux sous-traitants dissimulent le travail, y compris les traces de celui-ci, certains grands groupes (exemple d'Elior) ne jouent guère le jeu, préférant que ces salariés ne sortent pas de l'ombre. Enfin, l'employeur doit payer une taxe correspondant à 55 % d'un salaire mensuel brut pour recruter ou régulariser un salarié étranger, ce qui signifie qu'une préférence nationale déguisée est déjà en œuvre.

Au-delà de la question des titres de séjour, il y a plus grave en terme de droit du Travail : leurs conditions indignes de vie et de travail, parfois proches de l'esclavage. C'est pourquoi la CGT, avec les coiffeuses du boulevard de Strasbourg, a porté plainte pour traite des êtres humains ; c'est particulièrement le cas pour les migrant.e.s vulnérables pour avoir subi un parcours terrible en venant en France et qui sont dépourvus de tous les droits. Cela concerne notamment les demandeurs d'asile qui n'ont pas le droit de travailler pendant l'instruction de leur demande et ceux qui sont déboutés de cette demande : comme par exemple les coiffeuses, les salariés de Breteuil et ceux de la RATP. La question posée par les exilés, demandeurs d'asile, n'est pas seulement celle de l'hébergement, c'est aussi celle de l'accès au travail. La politique migratoire de l'Etat est une machine à produire des travailleurs sans papiers. Sous prétexte de ne pas faire d' "appel d'air", l'Etat crée les conditions d'une exploitation indigne assimilable à la traite des êtres humains, dans des secteurs économiques qui sont loin d'être marginaux.
La CGT combat le projet du Front National d'expulser ces travailleurs, car c'est bien l'égalité des droits et l'égalité de traitement pour tous les salariés qui permettront de lutter contre le dumping social.

Propos recueillis par Daniel Rallet

Grèce
la solidarité s'oppose aux frontières fermées

La Grèce, à qui l'Union européenne a imposé des politiques aggravant la crise sociale, est l'un des premiers pays d'arrivée des réfugié.e.s dans l'espace Schengen. La population grecque s'est largement mobilisée pour les accueillir.

Le mouvement de solidarité s'est développé dans plusieurs villes du pays à partir de collectifs solidaires déjà existants. Le slogan "Réclamons l'expulsion du racisme !", nom d'un réseau dans les quartiers et les lycées, a mobilisé aussi les enseignants : l'accès à l'école est difficile pour les enfants de familles réfugiées. La loi en garantit pourtant l'accès universel mais le gouvernement tente de cloisonner la scolarité dans les camps. Les dispensaires solidaires jouent un rôle important pour l'accès aux soins. Des collectifs militants internationaux ont pu y acheminer des couches et du lait.

Plus de 60 000 réfugié.e.s sont sur le sol grec. Plus d'un million sont arrivé.e.s par la mer depuis 2014, 34 % d'entre eux sont des mineurs. Des centaines ont péri en traversant la mer Egée. L'afflux de jeunes solidaires du monde entier, d'une ampleur exceptionnelle, constitue un précieux renfort pour les collectifs grecs et les initiatives comme celle du *City Plazza*, squat autogéré accueillant 400 migrant.e.s. A cela s'ajoute la contestation du mur construit par le précédent gouvernement le long de la frontière gréco-turque. Faisant fi de ses promesses, le gouvernement actuel refuse de le démanteler et réprime les militant.e.s qui exigent cela.

Mais le mouvement n'est pas linéaire. Dans un premier temps s'est développée une solidarité spontanée, offrant hébergement et alimentation. Puis, avec une volonté de contrôle, le gouvernement a limité l'accès aux seules associations certifiées. L'accord entre l'Union européenne et la Turquie, contraire à la convention de Genève, officialise les camps fermés et le refoulement des réfugié.e.s. Ces mesures ont produit du découragement et du désengagement dans la population.

Les mouvements grecs dénoncent l'accord, l'augmentation des noyades en Méditerranée dont il est cause, le traitement infligé aux réfugié.e.s. Des personnes venant chercher asile sont renvoyées vers un pays des plus répressifs, dont des kurdes qui fuient la Turquie!

Manolis Kosadinos
"Grèce France Résistance"

Habitant.e.s résistant.e.s
de la vallée de la Roya

Alpes-Maritimes : la vallée de la Roya, coincée entre l'Italie et la montagne, voit depuis des années les migrant.e.s tenter d'entrer en France. L'accueil fait partie des traditions d'une partie de ses habitant.e.s, aujourd'hui traqué.e.s pour leur humanité.

Cela commence par un coup de fil. Puis une course pour arriver avant la police, des appels pour trouver un hébergement. Des soins d'urgence, un repas, une douche, du repos pour des personnes souvent exténuées. Chez les hébergeurs, 4 à 30 personnes sont accueillies dans une promiscuité difficile. Si la police et l'armée bloquent les départs, les séjours durent alors jusqu'à un mois !

Au quotidien apparaissent certaines difficultés liées à la barrière de la langue, l'inaction des hommes devant les taches "réservées" aux femmes. La contrainte du confinement dans les villages. L'impatience de repartir. Les solidaires de la vallée – aux revenus souvent modestes – assument parfois des dépenses de plusieurs milliers d'euros.

La présence militaro-policière est omniprésente. Approuvée par une partie de la population locale, elle devient pesante pour d'autres. Les barrages routiers, l'ouverture des coffres de voiture s'ajoutent aux contrôles fréquents dans les trains et gares. Pour les solidaires, la pression est très forte : hébergement, transport, dénonciations, font d'eux des coupables potentiels. Les plus actifs risquent écoutes téléphoniques, gardes à vue, procès ! Ou encore une perquisition comme chez Cédric H. par une vingtaine de gardes mobiles, arme au poing !

Les passeurs sont présents depuis longtemps dans la Roya. Ce sont la plupart du temps des professionnels liés à la mafia qui organisent le passage de frontière. Réduisant les risques pour eux-mêmes, ils utilisent des migrant.e.s comme guides. Lorsqu'ils amènent des migrant.e.s dans la Roya, ils vendent un "package" fumeux : une aide jusqu'à Paris !

Pour la lutte antiterroriste, la France maintient des Points de Passage Autorisé (PPA). Mais les contrôles censés traquer les terroristes visent en réalité les migrant.e.s et les solidaires ! Cela aboutit à des reconduites à la frontière de manière illégale – plus de 36 000 en 2016. En présence des associations et avec un suivi attentif, les mineur.e.s sont parfois finalement conduit.e.s auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance.

René Dahon
association Roya Citoyenne

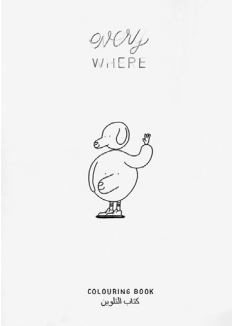

Every where est un carnet de coloriage et d'expression réalisé pour être initialement distribué au sein des camps de Calais et Grande-Synthe, alors principaux lieux de regroupement des migrant.e.s en France. Au démarrage du projet, on comptait pas moins de 870 enfants dans le camp de Calais, et une centaine dans le camp de La Linière, à Grande Synthe. Une grande majorité étaient livrés à eux-même sans proches à leurs côtés.

Le carnet de coloriage, dessiné et imprimé à plus de 1000 exemplaires. Certes les besoins en produits de première nécessité étaient énormes dans ces conditions de vie plus que précaires mais il était également important de leur offrir des moments pour s'exprimer et échanger. Sur chaque dessin ou presque, une zone de libre expression est suggérée, permettant à l'enfant de ne pas simplement colorier mais aussi de dire ce qu'il ou elle veut.

Suite à la fermeture du camp de Calais, un premier workshop a été réalisé en novembre 2016 par les bénévoles et l'aide de la Croix Rouge. Durant deux jours au sein du camp de La linière, familles, enfants, bénévoles ont dessiné ensemble. Le carnet de coloriage est aussi et surtout le moyen de créer un lien, une interaction et de la joie.

Depuis ce workshop rien n'est terminé, bien au contraire. Les bénévoles du projet continuent d'organiser le plus possible de workshops et de distributions au sein des différents centre d'accueil et camps en France, toujours avec l'aide précieuse des associations et organisations.

Pour toute information, contacter Georges, illustrateur et initiateur du projet *Every Where*
itsmegeorges@gmail.com

pour aller plus loin

quelques sites :

- La Cimade : *lacimade.org*
- Le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés) : *http://www.gisti.org/*
- Le blog "Passeurs d'hospitalités" : *https://passeursdhospitalites.wordpress.com/*
- Le collectif "Délinquants solidaires" : *http://www.delinquantssolidaires.org/*

Face à la politique d'intimidation et de répression des citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour l'accueil des exilé.e.s, le collectif "Délinquants solidaires" rassemble plus de 350 organisations.

quelques publications :

L'Immigration en France. Mythes et réalité
El Mouhoub Mouhoud, Fayard, 2017

Migrants & réfugiés. Réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents
Claire Rodier, La Découverte, 2016

Immigration : fantasmes et réalité
Claire Rodier et Emmanuel Terray (sous la dir.)
La Découverte, 2008

Pour une politique ouverte de l'immigration,
Attac, Syllepse, 2009
(épuisé - version numérique sur le site d'Attac)

Migrations. Une nouvelle donne
Catherine Wihtol de Wenden
Maison des sciences de l'homme, Paris, 2016

Faut-il ouvrir les frontières ?
Catherine Wihtol de Wenden
Presses de Sciences Po, 2014

Les Migrants et nous. Comprendre Babel
Michel Agier, CNRS éditions, 2016

Le Couloir des exilés.
Etre étranger dans un monde commun
Michel Agier, éditions du Croquant, 2011

Atlas des migrations environnementales
Dina Ionesco, Daria Mokhnacheva, François Gemenne, Presses de Sciences Po, 2016

Femmes migrantes en France : le genre et la loi
Claudie Lesselier
in *Genre, travail et migrations en Europe*,
Les Cahiers du CEDREF, n°12, 2004, pp. 45-59

Liberté de circulation : un droit, quelles politiques ?
Gisti, collection *Penser l'immigration autrement*, 2011

Lutter contre les préjugés sur les migrants
La Cimade, 3ème édition, 2016

AVIS
vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac
association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

dossier coordonné par
Huayra Llanque et Daniel Rallet

ont contribué
Philippe Carenzo (Attac 06), René Dahon (Association *Roya Citoyenne*), Manolis Kosadinos (Association Grèce France Résistance), Marilyne Poulain (CGT), Lysiane Rolet (Attac, commission *Genre*), Serge Seninsky (Attac, commission *Migrations*), Philippe Wannesson

maquette
Stéphane Dupont
illustrations
Charlotte Planche Lasserpe
photographie couverture
Brice Le Gall
impression
Expressions II Paris

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org